



MISE AU POINT DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE MALVESI SUITE A RUMEURS/COLPORTAGES ET DESINFORMATION

A l'issue de l'assemblée générale du 09 février dernier tenue par les organisations syndicales CGT et FO, les salariés en grève ont voté la suspension du conflit dans l'attente du retour d'informations faisant suite aux entretiens à venir entre d'une part la députée de la circonscription et le sénateur de l'Aude, la Direction Générale d'AREVA et le ministère de l'industrie d'autre part.

A la date du 24 février, nous attendons le résultat de la rencontre entre nos élus locaux et le DRH AREVA François Nogué.

Parallèlement, des négociations en local ont été ouvertes concernant l'intéressement 2017/2018/2019 (avec totalité de l'enveloppe dédiée à disposition de MALVESI). D'autres réunions vont suivre.

Notre Organisation Syndicale respecte la décision prise en AG le 09 février et est toujours en suspension de conflit.

A l'issue du retour de la rencontre élus locaux/DRH AREVA et en fonction de l'évolution des négociations, une assemblée générale des adhérents FO sera convoquée afin d'évaluer la situation et décider de la poursuite du conflit.

Pour information, le syndicat FORCE OUVRIERE a déposé le 23 février 2017 un préavis de grève courant du 01^{er} au 31 mars 2017 toujours avec les mêmes revendications, à savoir l'attribution d'une prime exceptionnelle et l'ouverture de négociations concernant l'avenir des salariés de l'établissement et l'organisation du travail à compter du 01 janvier 2018.

Pour ces raisons, nous ne pouvons que regretter que des propos infondés et mensongers soient colportés sur le site comme nous contestons certaines informations erronées parues dans la presse.

Le Bureau

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

MALVESI le 24/02/2017